

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Mercredi 11 décembre 2019 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Michel Rochet, Philippe Brochet, Virginie Pate, Etienne Rougeaux, Henri Ogier, Henri Alixant, Jean Thery, Alain Bigueur, Christine Guyot, Jean Charles Koehren

Excusés

Bernard Fraizier

Absents

Pour avis technique

Rémi Gauthier

Objet de la réunion

Rapports conseil communautaire

Marchés assainissement

Demandes de subventions

Visite sous-préfet

Divers

1. Rapports conseil communautaire

Le bureau prend connaissance des rapports du conseil communautaire.

Tarifs

Le bureau souhaite connaître le nombre d'ouvrages et le montant dû relatifs aux documents perdus en médiathèque.

Bel Air

Il est proposé de créer un nouveau budget Bel Air indépendant sur 2020 qui permettra de solder l'ancien budget.

Plateforme multimodale Mouchard

Il existe des incertitudes sur les financements qui peuvent remettre en question le financement du projet. Le bureau souhaite être très clair sur l'éligibilité du projet aux financements publics. A défaut, le projet ne sera pas conduit. Il faut un engagement ferme dans les 3 mois. Sans l'accord des 3 financeurs, le bureau sera défavorable à la conduite du projet.

Appel à projets 1001 gares

Sur ce point-là également, le projet sera mis en œuvre en fonction des financements mobilisables.

Divers

Le bureau souhaite avoir l'assurance des financements du département sur les projets en contrepartie de la participation éventuelle à la zone pilote du SIDEC. Sur ce point, il est proposé de transmettre au département un courrier.

2. Attribution marchés eau potable et assainissement

Vu la délibération n° 177/2019 du 12 novembre 2019 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau l'attribution de plusieurs marchés publics de travaux dont la suppression des eaux claires parasites sur les communes de Mont sous Vaudrey et Vaudrey et le renforcement des réseaux d'eau potable sur les communes de La Vieille Loye et Santans et la mise en séparatif de l'assainissement sur la commune de La Vieille Loye

Vu l'avis de la commission d'appel d'offre réunie le 11 décembre 2019

Le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Retient l'entreprise Montholier TP pour effectuer le lot 1 « Création de réseaux » pour la suppression des eaux claires parasites sur les communes de Mont sous Vaudrey et Vaudrey pour un montant de 198 712.00 €HT.
- Retient l'entreprise Travaux sans tranchée pour effectuer le lot 2 « Réhabilitation de réseaux par chemisage » pour la suppression des eaux claires parasites sur les communes de Mont sous Vaudrey et Vaudrey pour un montant de 143 280.80 €HT.
- Retient l'entreprise Benetry TP pour effectuer les travaux renforcement des réseaux d'eau potable rue de la Motte et rue de la Verrerie sur la commune de La Vieille Loye et rue Principale à Santans et la mise en séparatif de l'assainissement rue de Motte sur la commune de La Vieille Loye pour un montant de 614 959.44 €HT.

- Autorise de Président à signer toutes les pièces relatives à ces marchés et à leur bonne exécution.

3. Demandes de subventions

Plan de financement voie Grévy

Le bureau valide le nouveau plan de financement ci-dessous

Dépenses TTC		Recettes	
Etudes préalables	10 746.00	Région	100 000.00
Maîtrise d'œuvre	31 008.00	Etat DETR	149 452.00
Convention de fermeture de la Voie	7 144.00	Etat (AAP continuité cyclables)	33 680.00
Travaux	538 080.00	Conseil départemental	157 338.50
Convention de transfert de gestion SNCF	8 400.00	Autofinancement	157 338.50
Divers	2 431.00		
Total	597 809.00	Total	597 809.00

Politique culturelle

Dans le cadre de la poursuite du projet de développement culturel, il est nécessaire de solliciter les subventions relatives aux actions à conduire sur 2020 :

Trois demandes doivent être réalisées.

- Une demande au titre du contrat de ruralité pour le festival, le cabaret des locales et les actions nouvelles,
- Une demande pour la région de Bourgogne Franche Comté au titre du Cabaret des locales
- Une demande au titre du Département et de la Région pour le festival uniquement.

- Pour le contrat de ruralité

Dépenses	
Prestations	
Art itinérant - Cabaret des locales (Pudding théâtre)	15 750 €
Festival - Prestation	50 000 €
Ateliers et stages de danse	3 600 €
Frais de communication	
Graphiste	2 310 €
Promotion presse	1 300 €
Animation numérique	1 800 €

Diffusion affiches et tracts	1 756 €
Reportage photos	385 €
Impression affiches et tracts	2 630 €

Total général	79 531 €
----------------------	-----------------

Recettes	
Prestations	
Conseil Régional - Cabaret des locales	6 300 €
Conseil Régional - Festival	8 000 €
Conseil Départemental - Festival	12 036 €
Etat - Festival/Cabaret des locales/Stage danse	31 812 €
CCVA - Autofinancement	21 382 €

Total général	79 531 €
----------------------	-----------------

- **Pour le Cabaret des locales avec Le Pudding Théâtre**

Budget Cabaret des locales 2020

Dépenses	
Art itinérant - Cabaret des locales	15 750 €
Recettes	
Conseil Régional	6 300 €
État contrat de ruralité	6 300 €
Autofinancement	3 150 €
TOTAL GÉNÉRAL	15 750 €

- **Pour le festival des Semeurs de juin 2020**

Budget Festival Les Semeurs 2020

Dépenses	
Budget artistique (direction artistique, spectacles, frais de déplacements,...)	50 000 €
Communication et diffusion	10 181 €
TOTAL GÉNÉRAL	60 181 €
Recettes	
Conseil Régional (plafonné)	8 000 €
Conseil Départemental - 20%	12 036 €
État contrat de ruralité - 40%	24 072 €
Autofinancement	16 072 €
TOTAL GÉNÉRAL	60 181 €

4. Visite Sous-Préfet

Le bureau examine le programme prévisionnel de la visite

Il est proposé de visionner quelques films juraweb et Couleurs du Monde sur Chamblay pendant le temps d'échanges.

- festival des semeurs
- secteur Jeunes avec les tags
- entreprise Ravoyard

5. Divers

Accompagnement début de mandat

Il est nécessaire de penser à la formation des futurs élus, ainsi qu'un travail à mettre en œuvre sur les actions engagées. Il est proposé en commission communication de faire un livret d'accueil des nouveaux élus ainsi que sur le format des commissions. Il faudra une vraie réflexion sur la constitution des commissions.

Boulodrome

Le chauffage ne fonctionne pas au boulodrome. Il y aura une reprise du protocole préalable à la vente.

Caserne de Mouchard

L'étude relative à la caserne de Mouchard est prévue en 2020 selon le conseil départemental.

Vœux

Ils auront lieu le 21 janvier à 18H30 pour le personnel, les bénévoles et les élus.

Tourisme

La communauté de communes Loue Lison ouvre un point information tourisme à Arc et Senans en face de la Saline. Ils proposent de partager le local avec le Val d'Amour. Sur le principe, le Val d'Amour est intéressé. Les relations sont simples et efficaces. Le bureau valide l'engagement de ce partenariat dans le cadre de la politique touristique.

La séance est levée à 20h15.

Le Président

Michel Rochet